

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

composant le conseil33
 en exercice.....33
 présents28
 présents par procuration 5
 absent excusé 0

OBJET

Remplacement d'un Conseiller
 Municipal au sein
 de l'Association des
 Communes du Massif Forestier
 de Montmorency.

Le 22 novembre 2018, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué le 16 novembre 2018, par M. le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

PRESENTS : M. Thevenot, Mme Lardaud, M. Surie, Mme Krawczyk, M. Vignaux, Mmes Bonneau, Bitterli, MM. Verna, Barnier, About, Dachez, Pèlerin, Mmes Umnus, Besnard, Freret, M. Humeau, Mmes Brassot, Fayot Da Cunha, M. Pilet, Mme Oziel, MM. Le Roux, Naudet, Morot-Sir, Hocini, Mme Baas, Mme Thierry, M. Desrivières.

PRESENTS PAR PROCURATION : M. Marcuzzo à M. Strehalano, Mme Dulas à M. Pèlerin, Mme Guilloux à M. Naudet, Mme Egrot à Mme Fayot Da Cunha, Mme Bérot à Mme Baas.

SECRETARE : M. Naudet.

EXPOSE DES MOTIFS

Suite à la démission de M. François Delcambre, Conseiller Municipal, il convient de procéder à son remplacement pour siéger, en tant que délégué titulaire, au sein de l'Association des Communes du Massif Forestier de Montmorency.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le remplacement de M. François Delcambre pour siéger au sein de l'Association des Communes du Massif Forestier de Montmorency.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la démission de M. François Delcambre, Conseiller Municipal,

CONSIDERANT la nécessité de remplacer M. François Delcambre comme délégué titulaire au sein de l'Association des Communes du Massif Forestier de Montmorency,

SUR le rapport de M. le Maire,

PROCEDE, par un vote à main levée, au remplacement de M. François Delcambre au sein de l'Association des Communes du Massif Forestier de Montmorency,

EST élue, à l'unanimité, déléguée titulaire au sein de l'Association des Communes du Massif Forestier de Montmorency : Mme Laurence Thierry.

Le Maire,
 Vice-président délégué du Conseil départemental

LU STREHAIANO



Acte rendu exécutoire le

7 7 DEC. 2018

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

095-219505989-20181122-DEL2018112204-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2018

Affichage : 17/12/2018